

PANORAMA

economie.union@sonapresse.com

Oignon, tomate, huile...tout flambe !

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Oignon, tomate, poivrons, aubergines, manioc, banane, orange, avocat... C'est un constat qui semble désormais commun à tous les marchés.

Les prix des fruits et légumes ont quasiment doublé, voire triplé sur les différents étals de la capitale et dans certaines capitales provinciales. Et cela au plus fort du tapage médiatique sur l'ouverture des points de vente du programme Graine censé rendre les prix des produits vivriers plus compétitifs parce que produits localement. Echec cuisant !

Nkembo, Mont-Bouet, Louis, Oloumi, Akébé... Tous les com-

merçants se seraient comme accordés sur une nouvelle mercuriale bien à eux.

Dans la commune d'Akanda, le tas de tomates autrefois à 3 boules pour 200 FCFA, est désormais vendu à 500 FCFA pour la même quantité. Constat identique pour le prix d'un bâton de manioc qui est passé lui de 300 FCFA à 500 FCFA.

Plus loin, dans la zone industrielle d'Oloumi, ce sont des produits tels que le poisson, la volaille, le riz qui ont connu une étonnante flambée des prix. Le kg de poisson est passé de 2500 francs à...4500 francs malgré les financements extérieurs qui ont permis de mettre en place les centres de pêche.

Même le prix de l'huile de cuisine a enregistré une envolée



Photo: DR

Une vue d'un marché de Libreville où les prix ont augmenté en ces temps de Covid-19.

dans les surfaces commerciales. Produit «made in Gabon», l'huile de marque Cuisin'Or, est passée de 950 - 1000 francs à 1 350 francs CFA le litre. Idem

pour le bidon de 5 litres qui coûtait 5 000 francs et se retrouve aujourd'hui vendu jusqu'à 6500 francs CFA dans certaines surfaces commerciales.

Entre 20 et 40 % d'augmentation

TAS DE 3 TOMATES DE 200FR À 500FR

LE KG DE POISSON DE 2500FR À 4500FR

HUILE CUISINE'OR (1L) DE 1000FR À 1 350FR

HUILE CUISINE'OR (5L) DE 5000FR À 6 500FR

Des consommateurs désabusés !

• Axel, cadre d'entreprise :

« Les opérateurs économiques que sont les petits et les grands commerçants profitent du manque de vigilance et de contrôle des prix des produits alimentaires pour dicter leur loi. Les pouvoirs publics devraient commencer à s'intéresser à ce que vivent réellement les populations gabonaises ».

• Aude Mathurine Paria, agent à la direction du recouvrement et du contentieux (CNAMGS) :

« La rareté de certains produits a eu de l'impact sur certains ménages. La cherté des aliments a exclu la couche des Gabonais économiquement faibles d'une alimentation saine et équilibrée. D'où la répétition des repas et les carences de certains aliments ».

• Christelle, entrepreneuse :

« C'est effectivement une situation que nous vivons au quotidien. C'est flagrant, on se demande si entre-temps il y a eu des augmentations de salaires dans certaines entreprises pour que ce phénomène prospère. Les produits de première nécessité ont largement augmenté. C'est une situation sur laquelle la Direction générale de la concurrence et de la consommation devrait se pencher ».

• Hilary, étudiante :

« La pandémie a entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires, chose qui a engendré une hausse de nos produits ménagers. Plusieurs produits ne sont plus achetés car certains prix ont doublé voire triplé ».

par Hans NDONG MEBALE

DGCC : essoufflement ?



Photo: DR

La DGCC sur le terrain pour s'assurer qu'il n'y a pas de spéculations sur le prix des gels et masques, produits indispensables dans la lutte contre la propagation du Coronavirus.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Malgré les efforts déployés par le gouvernement dans le cadre de sa politique de « plafonnement des prix », surtout en ces temps de crise sanitaire liée au Covid-19, les consommateurs font malheureusement face à une flambée insidieuse des prix des produits de première nécessité, entre autres, dans les marchés. D'où cette interrogation de savoir que fait réellement la Direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCC)

face à cette situation ? Elle qui se targue, dans son rapport annuel 2020, d'avoir diligenté 78 910 inspections et contrôlé 15 420 opérateurs économiques ?

Pour rappel, les principales missions de cette administration placée sous la tutelle du ministère de l'Économie consistent à créer les conditions de transparence dans un marché dominé par les importations des matières premières et le faible tissu industriel national; veiller à la protection des consommateurs en leur garantissant le respect de leurs droits à partir des actes quotidiens de consommation des produits et services ; et offrir

une réponse appropriée en luttant contre les infractions à la réglementation à partir d'actions rapides et efficaces.

Sauf qu'une observation empirique quotidienne permet de s'imprégner de ce que la DGCC semble parfois à bout de souffle relativement à ses prérogatives sur le terrain. Et que ses animateurs font surtout des descentes au plus fort de ces hausses de prix. Alors même qu'on ne devrait pas arriver à ce stade, si les Officiers de police judiciaire (OPJ) à compétences spéciales que cette administration renferme faisaient régulièrement leur travail chaque jour. Notamment, en opérant une surveillance méticuleuse des prix au jour le jour.

La conséquence de l'absence ou encore de l'incurie manifeste des contrôleurs des prix dans les marchés de Libreville et de l'arrière-pays laisse ainsi aux opérateurs économiques véreux la latitude de faire fi des prix homologués, en pratiquant des prix illicites via des fraudes à l'étiquette. Et lorsque les fraudeurs sont mis au fait d'une éventuelle descente des responsables administratifs, ils affichent à nouveau les prix homologués. C'est dire qu'il est temps de mettre un terme à ce jeu du chat et de la souris.